

Chers parents,

Les demandes de bourses de collège sont arrivées. Avant d'en faire la demande, veuillez d'abord vérifier que vous y avez droit en consultant les plafonds de ressources : revenu fiscal de référence figurant votre **avis d'impôt 2016 (sur les revenus 2015)** applicables ci-après. Le montant sera versé en trois fois (à chaque trimestre).

Dans le cas où vous en seriez bénéficiaires, merci de retourner **impérativement sous enveloppe à l'attention du secrétariat** le coupon réponse ci-dessous avant le LUNDI 25 SEPTEMBRE 2017 délai de rigueur.

Après retour du bon ci-dessous, le secrétariat vous remettra les documents suivants :

- la procuration **QUI DEVRA ETRE ECRITE A L'ENCRE BLEUE** (sinon demande non traitée par le service des bourses)
- la demande de bourses, la notice d'information, la fiche de renseignements complémentaires

Taux et barème pour l'attribution de bourse 2017-2018

Plafond annuel	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Montant de bourse de 105 €	14 955	18 406	21 857	25 308	28 760	32 211	25 662	39 113
Montant de bourse de 288 €	8 084	9 950	11 815	13 682	15 547	17 412	19 279	21 144
Montant de bourse de 450 €	2 852	3 511	4 169	4 827	5 485	6 144	6 802	7 460

⇒Le délai étant de rigueur, le service des Bourses de l'Inspection Académique refusera tout dossier envoyé hors délai ou avec des justificatifs manquants. Il est donc très important de vérifier le contenu avant de rendre la demande.

⇒Il faut savoir que si votre situation a changé (CAF, jugement divorce ou séparation, attestation Assedic ...), il suffit d'en fournir les justificatifs cités en annexe 5.

⇒Dans le cas de garde alternée, fournir les avis d'imposition des deux parents.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement nécessaire.

Cordialement,

Annie IAMUNDO-SCLAUNICH
La secrétaire
Tél. : 05-62-07-37-93

COUPON A DECOUPER

Nous désirons faire la demande de bourse collège 2017-2018 :

<u>RESPONSABLE LEGAL</u>	<u>ELEVE</u>
Nom : _____	Nom : _____
Date et signature :	Prénom : _____
	Classe : _____